

DEPARTEMENT  
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT  
CASTRES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-mars à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. ALQUIER Jérémy et après convocations régulièrement faites à domicile le 16 mars 2026

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	19	Votants :	19

**Présents** : Jérémy ALQUIER - Françoise CANOVAS - Cédric CARME - Julie DURAND - Christian SEGUIER - Delphine BERNARD - Claude FABRE - Nicole GIMENO - Jérôme CROS - Mélanie RUZAFI - Anthony DURAND - Catherine DUFOUR - Alain VIDAL - Nicole SUC - Hugo MUSSET - Martine BETEILLE - Xavier MAFFRE - Tatiana CORREIA DE JESUS - Luc CABROL

**Ont donné pouvoir** :

**Secrétaire de séance** : DURAND Julie

**Ont donné pouvoir** :

**OBJET : RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU C.C.A.S.**

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. La liste suivante de candidats a été présentée aux conseillers municipaux :

M. (Mmes) SEGUIER Christian - DURAND Julie - CROS Jérôme - BETEILLE Martine - VIDAL Alain

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
À déduire (bulletins blancs) :	3
Nombre de suffrages exprimés :	16

Ont obtenu :

M. SEGUIER Christian	16 voix
Mme DURAND Julie	16 voix
M. CROS Jérôme	16 voix
Mme BETEILLE Martine	16 voix
Mr VIDAL Alain	16 voix

M. (Mmes) SEGUIER Christian - DURAND Julie - CROS Jérôme - BETEILLE Martine - VIDAL Alain ont été proclamés membres du conseil d'administration :

Pour extrait conforme, à Saint Amans Sout le 20 mars 2026

Le Maire

La secrétaire de séance : Julie DURAND

Jérémy ALQUIER

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 23 mars 2026

